



CURSUS

OFFICIER GARDE-CÔTES INTERNATIONAL

(+33) 9 70 00 04 50
espmer.fr
espmer@mer.gouv.fr





QU'EST CE QUE C'EST ?

Dans le cadre des coopérations établies au titre du dialogue maritime entre la France et différents pays d'Asie ou d'Afrique, l'ESPMER propose un cursus de formation de 5 mois destiné à des stagiaires cadres/officiers des administrations maritimes participant aux fonctions garde-côtes.

À SAVOIR

- La deuxième session se tiendra à compter de janvier 2025,
- Elle est ouverte à :
 - des jeunes cadres civils
 - jeunes officiers de moins de 35 ans
- A titre de pré-requis, les candidats doivent disposer d'une qualification (STCW ou équivalent) de chef de quart passerelle.
- Les candidats doivent posséder un niveau de compréhension et d'expression en français leur permettant de suivre des enseignements techniques et généralistes de haut niveau (niveau B2/C1)

Les candidats doivent être soutenus financièrement par leur administration ou armée d'origine, la formation étant réalisée sous le régime de l'externat. En fonction des accords de coopération existants, aucun coût pédagogique ne sera facturé aux administrations des stagiaires.

Le parcours comporte des modules de formation dans les domaines suivants :

- droit maritime international
- surveillance et police de l'environnement marin
- surveillance et contrôle des pêches
- réponse opérationnelle aux incidents maritimes
- supervision du trafic maritime
- media training
- identification et lutte contre les pollutions maritimes
- lutte contre les trafics illicites (en lien avec la Douane)

La formation délivrée par l'ESPMER permet d'exercer des fonctions dans les différentes composantes de la garde-côtes, en centre opérationnel ou sur des unités de contrôle et d'intervention, dans le domaine de la police des pêches et de l'environnement marin, de l'assistance, de la recherche et du sauvetage maritime, de la surveillance de la navigation portuaire et côtière.



Les administrations intéressées se signaleront par l'envoi d'un mail à l'ESPMER :

espmer@mer.gouv.fr

En précisant l'objet : programme OGC international

 **Au Havre, en région Normandie**



QUELS SONT LES MODULES DE FORMATION ?

DURÉE DE LA FORMATION

5 mois

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

cours, conférences et stages



1. SAVOIR IDENTIFIER

une problématique et recueillir tous les faits, identifier toutes les solutions possibles, analyser les conséquences des choix réalisés et en mesurer les impacts possibles.



3. MAÎTRISER ET VALORISER

une politique publique, les enjeux et la stratégie de son administration pour pouvoir conduire auprès des différents interlocuteurs ou partenaires des travaux, des négociations définies au préalable avec l'autorité hiérarchique et lui en rendre compte.



2. ÉLABORER

un plan stratégique, mettre en place des processus organisationnels, identifier et saisir des opportunités avec comme objectif l'optimisation des résultats.



4. CONNAÎTRE

les principales positions de l'établissement sur les sujets les plus importants; parler au nom de l'administration lors de réunions impliquant des acteurs externes.

- Lutte contre la pêche INN
- Douane et lutte contre les trafics illicites
- Surveillance et sauvetage
- Sécurité et sûreté des navires
- Environnement marin
- Analyse de risque
- Planification
- Gestion de crise et des médias



COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

LIEU DE LA FORMATION

Ecole du service public de la mer
Le Havre en Normandie

DÉBUT ET FIN DE LA FORMATION

Rentrée janvier 2025
Sortie juin 2025



FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidats retenus sont bénéficiaires d'une bourse accordée par la DCSD

LOGEMENT

L'ESPMER, qui fonctionne selon un régime d'externat strict, une convention avec une structure d'appart hôtel proche de l'ESPMER permet le logement des étudiants sous réserve du financement par la DCSD



INSCRIPTION

Le postulant transmet son dossier de candidature à l'attaché de défense de l'ambassade de France de son pays d'origine

LE DOSSIER DOIT COMPORTER

1. un CV avec photo
2. une lettre de motivation (environ 2000 signes) à la demande d'inscription validée par l'administration de tutelle du candidat
3. un extrait d'acte de naissance
4. un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin et autorisant la pratique de la navigation côtière et du sport (du type course à pied)
5. une copie des diplômes universitaires, accompagnée d'une description permettant d'établir un parallèle avec un diplôme européen
6. un certificat de situation administrative ou militaire
7. une attestation de l'autorité de rattachement certifiant que le candidat est effectivement destiné à exercer dans son pays des fonctions publiques d'administration maritime justifiant la formation sollicitée

➤ Si sa candidature est acceptée, le candidat devra se renseigner sur les démarches administratives à effectuer. Les formalités nécessaires à l'obtention d'un visa relèvent de la seule action du candidat

➤ Il sera également demandé au candidat de signer, en préalable à son inscription définitive, un document dans lequel il s'engage à respecter les principes fondamentaux de la République française qui sont énoncés dans sa devise : "Liberté, Égalité, Fraternité" ainsi que les quatre caractères de la république Française : son indivisibilité, sa laïcité, son caractère démocratique et son caractère social.